

## INFO-NÉGO

### RUMEURS DE RÈGLEMENT ET RÉMUNÉRATION GLOBALE

Votre comité de négociation désire procéder à une certaine mise au point auprès de ses membres relativement aux différents scénarios de règlement du contrat de travail qui circulent présentement dans nos rangs.

Veillez prendre avis qu'aucune hypothèse de règlement du contrat de travail n'a filtré de votre comité de négociation syndical et qu'il en est de même du côté patronal. D'ailleurs, des discussions sont toujours en cours entre l'Association et le gouvernement sur les questions monétaires.

Ainsi, soyez assurés que toutes les rumeurs qui circulent à cet égard s'avèrent tout à fait non fondées.

De plus, circule également un document faisant état d'une liste de salaires de policiers de première classe concernant plusieurs services de police au Québec.

Nous vous rappelons une nouvelle fois que, tel que largement réclamé par votre Association, la présente ronde de négociation se base principalement sur l'Annexe « G » de notre contrat de travail, laquelle mentionne spécifiquement que l'étude de rémunération globale de nos sept comparables sert de base à la présente négociation.

En conséquence, une liste de salaires de policiers de première classe est un élément important certes, mais bien d'autres éléments entrent également en ligne de compte. Une simple lecture de l'Annexe « G » est éloquent à cet égard.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que la présente ronde de négociation est présentement à un point tournant majeur. À ce sujet, le prochain Congrès promet d'être des plus déterminants.

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux  
Président

PV/mip